

## L'ÉDITO du MOIS



© Marc Dossmann

par *Thierry Carbiener*

*Président du conseil d'administration du SDIS 67*

Le 11 mai dernier, lors de la séance d'installation du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours du Bas-Rhin, le président du conseil départemental, Frédéric Bierry, m'a désigné pour présider l'assemblée. Lors de la réunion, l'ensemble des membres du bureau qui m'accompagneront dans cette mission ont été élus :

- André Hetzel, conseiller de Strasbourg Eurométropole, premier vice-président du CASDIS 67, chargé du groupement Centre ;
- Sébastien Zaegel, conseiller départemental et maire de Geispolsheim, vice-président du CASDIS 67, chargé du groupement Sud ;
- Philippe Specht, maire de Schweighouse-sur-Moder, vice-président du CASDIS 67 ;
- Étienne Wolf, vice-président du conseil départemental du Bas-Rhin et maire de Brumath, membre du bureau, chargé du groupement Nord.

Avant cette date, j'avais déjà eu l'occasion de siéger au sein du conseil d'administration en tant que représentant élu du conseil général. J'avais ainsi pu découvrir le SDIS 67 et son président, Guy-Dominique Kennel, dont je salue le travail de haut niveau et la grande

connaissance des dossiers. C'est sur les bases posées par mon prédécesseur que je m'investirai désormais à fond sur l'ensemble des domaines de compétences du SDIS 67, dans le but d'y atteindre la meilleure intégration dans l'année à venir.

J'éprouve un grand respect pour les sapeurs-pompiers que je côtoie depuis de nombreuses années en tant que citoyen et élu local. Je les sais fort aimés de nos concitoyens – ceci n'est que justice eu égard à leur engagement déterminant - et je veillerai à ce que cette confiance se pérennise dans les meilleures conditions.

Un des actes forts du conseil d'administration est de voter le budget du SDIS 67. Le contexte économique et les contraintes budgétaires fortes qui pèsent sur notre établissement m'amèneront à conduire inévitablement une politique qui s'inscrira dans la maîtrise des coûts et dans l'optimisation des dépenses, tout en préservant la qualité du service public remarquable rendu.

Homme de terrain, je souhaite non seulement être présent à la direction du SDIS 67 pour

exercer mes responsabilités dans l'administration du service départemental, mais aussi dans les différents groupements territoriaux et centres d'incendie et de secours, de manière à mieux vous connaître. J'accorderai également une écoute constructive et positive à nos partenaires de la vie syndicale et associative.

Je vis mon accession à la présidence du CASDIS 67 comme un véritable honneur. J'y mettrai mon énergie ; vous pourrez ainsi compter pleinement sur moi à vos côtés dans le noble acte de porter secours à autrui.



*Les membres élus du nouveau conseil d'administration*